

Saint-Germain-Laval N° 01/96

Compte-rendu réunion de
votre Conseil Municipal
A propos des vœux du Maire
CCAS permanence emploi
CCAS permanence Assistante
Sociale
Collecte des Monstres
Recensement militaire
Location de salles-modifications
Tennis de table - Jeunes
Caisse des Ecoles-Tombola
St Germain-Laval-Informations :
Rectifications
Réouverture du Libre-Service
au Centre Commercial
Le passage du Père Noël
A.C.S.G. - YOGA
Parents Autonomes-U.N.A.A.P.E.
L'Armée de Terre recrute
Analyse de l'Eau
Information E.D.F.
Calendrier 1996
Loto E.S.L. FOOT 3/02/96

L'EAU ... SOURCE DE VIE

Une explication est nécessaire sur le fonctionnement de la M49, budget séparé pour la gestion de l'eau et de l'assainissement.

En 1993, le Conseil Municipal vote pour la mise en place de ce budget. A cette époque, la 4ème tranche d'assainissement commençait (INFOS FLASH n°03/93, compte rendu de la réunion publique de votre Conseil Municipal du 12 Mars 1993).

Ce budget reprenait à son compte le remboursement des emprunts précédemment réalisés et relatifs à l'assainissement.

- la section d'investissement concernait en particulier les travaux de la 4ème tranche d'assainissement.

- la Section d'Exploitation qui a pour recette la taxe d'assainissement, soit 3,97 F par m³.

Comme vous pouvez le constater, les recettes sont basées sur la consommation d'eau réalisée sur notre Commune.

Voici l'évolution de cette consommation depuis 1989, début des travaux d'assainissement.

ANNEE	CONSOMMATION
1989	161 372 M3
1995	130 300 M3

En 1994, une surtaxe pour le SIRMOTEU (Syndicat Intercommunal des eaux usées) est mise en application. Le Conseil Municipal décide de ne pas répercuter le coût sur les particuliers et déduit cette somme de 1,75 F par m³ des recettes communales (se reporter à votre facture d'eau du mois d'octobre 1994). A partir de ce moment apparaît sur votre facture d'eau, dans la rubrique "contributions perçues pour les collectivités" une surtaxe SIRMOTEU de 1,75 F alors que la surtaxe communale passe de 3,97 F à 2,22 F par m³.

.../...

Analysons le tableau ci-devant :

- 1989, début des travaux d'assainissement. L'investissement a été calculé sur les recettes obtenues cette année, en estimant que la consommation serait au moins identique les années suivantes.

- 1995, baisse importante. Nous faisons attention à notre consommation.

Tout le problème se trouve là. La M49 est un budget indépendant de celui de la commune et ses recettes doivent être entièrement et obligatoirement versées par le contribuable au travers de la surtaxe communale qui, ne l'oublions pas, n'a pas été augmentée depuis 1989. Actuellement le budget de la M49 se retrouve emputé de 124 456 F par rapport à 1989, qui correspond à une baisse de la consommation d'eau de 31 372 m³. Ce manque de recettes déséquilibre le budget de la M49 voté pour l'exercice 1995 et évidemment se rajoute à celui de 1996 qui sera voté en février.

Est-il normal que l'eau, ressource naturelle et indispensable pour vivre, soit gérée de la sorte, nous obligeant à prendre un fermier (actuellement la Lyonnaise des Eaux) et bien sûr à le rémunérer. Ceci a toujours été un grand débat.

Toujours est-il ! et l'on s'aperçoit qu'actuellement, notre vie de consommation est dérégulée car du fait de cette économie justifiée de notre part, nous sommes dans l'obligation d'annoncer une augmentation conséquente du prix au mètre cube de l'eau, augmentation pas encore évaluée actuellement. Si vous désirez en savoir plus sur ce sujet ou en parler, nous vous donnons rendez-vous lors de la réunion publique qui aura lieu pour le vote du budget primitif 1996.

Le Maire-Adjoint,

C. COUTURE.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JANVIER 1996

Ordre du jour :

- Révision du Plan d'Occupation des sols,
- Echange de terrain entre la commune de SAINT GERMAIN LAVAL et la société SOTEBA
- SIRMOTEU - augmentation de la surtaxe communale
- Reprise de la voirie du lotissement des Hauts de Gardeloup
- Affaires diverses
- Questions diverses

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire fait l'appel des membres du Conseil Municipal.

- REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

La révision du plan d'occupation des sols (POS) sur notre Commune est nécessaire pour normaliser juridiquement les terrains de la Zone d'Activité Economique sur lesquels certains projets sont à l'étude, et les terres en accession à la propriété qui sont à l'ordre du jour de ce conseil municipal.

Malheureusement, du fait de la décentralisation, les communes sont obligées

.../...

de passer par un cabinet d'études, alors qu'auparavant la D.D.E. aidait à cette modification.

De ce fait, la modification du P.O.S. sera à la charge de la Commune. Dépense qu'il faudra prévoir au budget primitif 1996.

Lors de sa délibération, le Conseil Municipal a voté pour la révision du Plan d'Occupation des Sols, mais a demandé une mise en concurrence des cabinets d'études concernés dont la liste sera demandée aux services de la DDE.

Ont été, également désignées par délibération, les personnes qui participeront au groupe de travail pour la révision du POS dont les noms suivent :

- Messieurs LENTES, GOIX, BEGUINE, LEGAY, SZAJA, LEBIGOT, DHELIAT, COUTURE,

- ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LAVAL et la SOCIETE SOTEBA

En novembre 1995, Monsieur le Maire recevait une réponse négative de la part de la Gendarmerie pour ce qui concerne le projet de lotissement de gendarmes (face salle de l'Orée de la Bassée).

Après délibération, le Conseil Municipal accepte de faire l'échange de terres avec la société SOTEBA. A la place du lotissement de Gendarmerie, cette société fera des habitations en accession à la propriété, alors que la commune, grâce à ce transfert, peut envisager de faire du locatif sur les terres échangées.

- SIRMOTEU - AUGMENTATION DE LA SURTAXE COMMUNALE (EAUX USEES)

Monsieur le Maire demande de repousser ce sujet car le problème est beaucoup plus grave qu'au moment de l'ordre du jour de ce Conseil et qu'actuellement c'est une importante augmentation du prix de l'eau qui est à envisager (voir historique en première page de cet Infos Flash).

- REPRISE DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT DES HAUTS DE GARDELOUP

Le Conseil municipal, tout en demandant d'y émettre des réserves, accepte que la commune envisage la reprise, le lotissement étant totalement vendu.

- AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour préparer un contrat triennal avec possibilité de financement à 50 % par le département. Ces investissements ont pour but la remise en état de la voirie de notre Commune dont voici le contenu :

- . rue de Vuluisant : estimation 290 000 F HT pour 1997
- . rue de Laval : estimation 98 400 F HT pour 1998
- . rue de Verdun : estimation 1 350 000 F HT pour 1999

.../...

Le Conseil Municipal accepte ce projet.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour le reste de la voirie de notre Commune, aucune autre subvention ne pourra être accordée et qu'il va falloir prévoir dans le budget primitif de fonctionnement une dépense supplémentaire correspondant à l'entretien des 25 kilomètres de route de notre commune.

Le Maire donne la parole au public

Question est posée sur le bien fondé des rumeurs annonçant la mise sous tutelle de la commune.

Monsieur le Maire précise que la Commune n'est absolument pas sous tutelle de l'Etat et qu'il n'en a été jamais question. Monsieur le Maire en profite pour remercier une nouvelle fois le conseil municipal sortant pour toutes les actions qui ont été menées lors du dernier mandat.

Il est 23 heures lorsque Monsieur le Maire rouvre la séance pour, Conseil Municipal n'ayant pas d'autres sujets ni d'autres questions, la lever aussitôt.

A PROPOS DES VOEUX DU MAIRE :

L'année 1996 s'annonce bien difficile. Beaucoup d'efforts sont demandés à toutes et à tous. Aussi dans un souci d'économie, nous avons décidé de supprimer la cérémonie des voeux publics de fin d'année.

C.C.A.S. PERMANENCE EMPLOI

La recherche d'un emploi est devenu pour certains, une préoccupation prioritaire. Les difficultés pour trouver un travail et une rémunération pour vivre dignement et faire vivre sa famille, paraissent insurmontables à ceux qui sont privés de ce droit élémentaire.

Le découragement devant la succession d'échecs vient souvent à bout des demandeurs d'emploi les plus déterminés.

Les offres sont trop peu nombreuses et trop rares les chances d'être là au bon moment quand l'emploi recherché se présente enfin.

Il existe de nombreux palliatifs mis en place par les pouvoirs publics. S'il est vrai que leur efficacité est très relative, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent apporter une aide. Parfois, ils constituent un intermédiaire vers l'emploi.

Les chances de trouver un vrai travail ne sont pas nombreuses et il est préférable de n'en manquer aucune.

.../...

C'est pour vous aider à ne pas manquer votre chance quand elle se présentera que le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de SAINT GERMAIN LAVAL, assure une permanence emploi.

Le C.C.A.S. peut vous aider dans vos démarches, vous informer sur les possibilités de stages (insertion, formation, reconversion...), vous conseiller et vous épauler dans vos recherches.

Par l'intermédiaire d'une brochure réalisée en liaison avec d'autres communes, il peut vous faire connaître aux employeurs de la région et vous informer quand paraît une offre correspondant à votre profil.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, quelle que soit votre situation, le CCAS est à votre disposition tous les mardis de 14h à 17h (sauf vacances scolaires).

Le Maire-Adjoint,

J.J. BEGUINE

C.C.A.S. PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle PERRIER, assistante sociale, assure une permanence en Mairie le 3ème lundi de chaque mois. La prochaine aura lieu le lundi **19 Février 1996**, de **14h30 à 17h**.

COLLECTE DES MONSTRES EXTRA-MENAGERS

La collecte des Monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le **mercredi 13 Mars 1996**, à partir de 12h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

NE SONT PAS COMPRIS DANS LA DENOMINATION "MONSTRES" les bouteilles de "GAZ", batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Octobre, Novembre, Décembre 1978, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin Janvier 1996 aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

.../...



LOCATION DE SALLES - MODIFICATIONS

1/ Salle "LE RU DE L'ETANG"

Le coût de la location n'a pas changé par rapport à l'année dernière (400 F

A partir du 1er Janvier 1996, la salle ne peut être occupée qu'à partir du samedi 15 heures, la section tir à l'arc l'occupant en cas d'intempéries.

2/ Salle "L'OREE DE LA BASSEE"

Depuis le début de l'année, de nouveaux tarifs sont en application ainsi que de nouvelles tranches horaires. A été également mis en place un état des lieux avant et après la location. Un règlement intérieur est envoyé à chaque confirmation de location, qui doit être retourné en Mairie dûment signé, accompagné d'une photocopie de l'attestation d'assurance ainsi qu'un chèque de caution de 3 000 F et d'une somme équivalente au montant de la location.

Détails des nouveaux tarifs et des nouvelles plages horaires :

. Personnes payant des impôts locaux à SAINT GERMAIN LAVAL :

- du samedi 18 heures au dimanche 8 heures : 1 000 F
- du samedi 8 heures au dimanche 8 heures : 1 400 F
- du samedi 8 heures au dimanche 20 heures : 1 800 F

. Personnes ne payant pas d'impôts locaux à SAINT GERMAIN LAVAL

- du samedi 18 Heures au dimanche 8 heures : 1 500 F (+ 100 F de chauffage du 01/09 au 01/05)
- du samedi 8 heures au dimanche 8 heures : 2 500 F (+ 150 F de chauffage du 01/09 au 01/05)
- du samedi 8 heures au dimanche 20 heures : 3000 F (+ 200 F de chauffage du 01/09 au 01/05).

TENNIS DE TABLE-JEUNES

- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS, UFOLEP

Ils se déroulaient le 14 Janvier à CRECY LA CHAPELLE. 13 joueurs de SAINT GERMAIN LAVAL y ont participé avec des fortunes diverses. 6 se sont qualifiés pour les championnats régionaux qui se dérouleront en mars.

- Cadets : Julien BAYOL et Ivan LE GOFF
- Minimes : Aurélie NAELS (avec une coupe)
- Benjamins : Emmanuel GERARD et Benjamin MINEO
- Poussins : James DUBUC qui non content de se qualifier, enlève la coupe et le titre de champion de Seine et Marne.

Félicitations à tous et à ceux qui ont eu moins de chance : FOURNIER, MARQUES (frères), BENARD, DELCOURT, ROUX et SILVESTRE : ils n'ont pas démerité.

CAISSE DES ECOLES - TOMBOLA

Nous vous rappelons que vous pourrez retirer, jusqu'au 1er Mars prochain les lots de la tombola, à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

.../...

SAINT GERMAIN LAVAL INFORMATIONS : RECTIFICATIONS

1 - Problèmes d'impression

A la réception de notre bulletin d'informations, nous nous sommes aperçus d'un oubli par la Société qui imprime notre SAINT GERMAIN LAVAL INFORMATIONS. Le poème que vous pouvez lire sous l'article du Maire-Adjoint, Claude COUTURE, n'a pas été écrit par lui, mais bien par notre ami François SCHOETERS. Je tenais, ici à rectifier cette erreur, oh combien regrettable. Pour le plaisir, nous vous proposons à nouveau ce poème.

Libres propos

*Le Monde va mal,
Partout des hommes meurent,
et j'ai mal.*

*Combattants des causes perdues,
Terroristes ou intégristes,
Rangez votre arsenal.*

*Assez de pleurs,
Assez de larmes,
Assez de malheur.*

*La terre est vaste,
Elle tourne... et
Chacun y a sa place.*

*Alors ! Pour qui ? Pourquoi ?
Pourquoi le monde va mal ?
Pour la mort de qui me réjouir ?
Pour la mort de qui me lamenter ?*

Moi que la mort d'un homme a toujours fait pleurer

F. SCHOETERS.

2 - Manque de renseignements

N'ayant pas eu de rectifications de la part du C.E.S.A.L au moment de la rédaction, nous avons retranscrit les mêmes renseignements concernant les personnes responsables qui étaient notées l'année précédente. Une modification était néanmoins nécessaire pour la section pétanque, le responsable n'étant plus Monsieur DRAHON mais Monsieur DIGNOIRE (tél 60 96 15 16). Nous en profitons pour vous souhaiter bienvenue et sachez qu'en cas de besoin, nous sommes entièrement à votre écoute.

.../...

3 - Indications erronée - E.S.L. SECTION COUTURE

Il faut noter :

- Présidente : Madame POLAK - Tél 64 70 33 33
- Animatrice : Madame MUSY - Tél 64 32 53 53

Horaires des cours :

- lundi 14h - 18h / 20h - 23 h
- mardi 14h - 18h
- mercredi 17h30- 23h
- jeudi 14h - 17h15

REOUVERTURE DU LIBRE-SERVICE AU CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE

Après la fermeture brutale qui a surpris tous les clients, habitués occasionnels du "8 à Huit", et pendant les mois qui ont suivi, l'absence de ce commerce de proximité a fait cruellement défaut aux habitants de la Commune.

Le 13 Janvier, le libre-service, rouvrait enfin. Pour ce faire et afin d'accélérer les démarches après le dépôt de bilan, la municipalité qui était propriétaire des murs a dû racheter le fonds de commerce.

Deux possibilités s'offraient alors, revendre ou louer. La décision s'est finalement portée sur une location. Cette solution permet à la commune de conserver la maîtrise de ce local et de son devenir, notamment en cas d'échec du repreneur.

Ouvert dans une configuration minimale, ce commerce va se développer dans les jours et les semaines à venir. Après l'épicerie, la crémèrie, les fruits et légumes, ce sont les surgelés, les journaux, le pain, la pâtisserie puis la boucherie-charcuterie qui viendront compléter l'éventail des produits proposés.

Le commerce est un élément déterminant pour le dynamisme d'une commune comme la nôtre, pour éviter qu'un village ne devienne une cité dortoir. Saint-Germain-Laval est plutôt bien équipée. Un bar-tabac-alimentation et un restaurant à Gardeloup, un bar-tabac dans le bourg, une pharmacie, un fleuriste et un libre-service au Bas de la Montagne constituent un ensemble correct et qu'il nous faut conserver, voire développer.

A une époque où la concurrence fait rage, c'est en terme de complémentarité qu'il nous faut envisager la coexistence entre les inévitables grandes surfaces et l'indispensable petit commerce. Le vide laissé par la fermeture du "8 à HUIT" nous a fait mesurer combien est nécessaire le commerce de proximité.

Tout comme les Saint-Germanois ont besoin de leur commerces, les commerces ont besoin des Saint-Germanois.

Avant de prendre notre voiture pour faire quelques achats à Montereau, essayons les commerces de Saint-Germain. Si le produit est bon, si l'accueil est sympathique nous y reviendrons à pied ou à vélo, nous y rencontrerons parfois amis et voisins ainsi nous préserverons, pour nous et nos enfants, une qualité de vie proche de celle des villages d'antan.

.../...



LE PASSAGE DU PERE NOEL

De passage à SAINT GERMAIN LAVAL, le Père Noël, ce samedi 23 Décembre est arrivé dans son bel attelage sous les yeux ravis des petits qui l'attendaient à Pontville.

Après une première distribution de friandises, le Père Noël a continué sa visite en se rendant à SAINT PIERRE et COURBETON.

La nuit arrivant tôt, en cette saison, c'est sans son attelage cette fois, qu'il s'est rendu à GARDELOUP et NANON.

Rendez-vous est pris l'année prochaine pour le bonheur des petits et des grands !

Le Maire-Adjoint,

M.C. TOUSSAINT



ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT GERMAIN - LAVAL - SECTION YOGA

L'activité yoga de l'A.C.S.G. a repris en octobre 1995 à la Salle Jacques Prévert et les yogis se retrouvent nombreux les lundis soirs.

Pour des raisons de sécurité, la pratique de cette discipline ne peut continuer dans cette salle.

Elle se fera désormais sous le préau de l'école maternelle de SAINT GERMAIN LAVAL, le même jour, à la même heure, à partir du 12 Février 1996.

Nous nous excusons de ce changement et espérons qu'il ne vous empêchera pas de continuer à retirer de cette discipline, le maximum de bienfaits spirituels et corporels....

Certaines personnes ont émis le désir de faire du yoga mais ne sont pas libres le lundi soir.

Si vous êtes concernés et êtes toujours intéressés pouvez-vous m'en informer. Peut-être un arrangement serait-il possible en fonction des disponibilités de l'instructeur et du nombre de personnes.

La responsable,
Tél. 60 96 37 07

PARENTS AUTONOMES - U.N.A.A.P.E.

Le 15 Octobre dernier, vous avez voté pour élire vos représentants de parents d'élèves. Cette année nous avons choisi d'adhérer à l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves afin de rester indépendants tout en étant mieux informés.

Notre liste à l'école de Courbeton a obtenu trois postes, c'est un excellent résultat et nous remercions sincèrement nos électeurs. Nous nous efforcerons d'être dignes de votre confiance.

Tous les parents d'élèves de l'école primaire de Courbeton peuvent nous joindre pour nous faire part de leurs suggestions, remarques ou problèmes qui seront rapportés au Conseil d'école.

Voici le nom de nos élus :

TITULAIRES :

- Isabelle LELORRAIN - Tél 60 06 31 00
- Corinne MIALON - Tél 60 96 19 05
- Fatima MALLEM - Tél 64 70 34 33

SUPPLEANTES :

- Odile ARAMBURU
- Françoise BERQUIER
- Catherine PETIT

Les parents autonomes.

L'ARMEE DE TERRE RECRUTE

Si vous avez entre 18 et 24 ans, que vous êtes de nationalité française, l'armée de terre vous propose :

- 5 000 postes d'engagés volontaires réservés aux candidats masculins titulaires d'un CAP-BEP ou BEPC.

- 460 postes de sous-officiers en formation, réservés aux candidats masculins et fémininstitulaires du Baccalauréat.

Pour en savoir plus : Centre d'information et de Recrutement
de l'Armée de Terre
Quartier Pajol - rue du 13ème Dragons
77010 MELUN
Tél : 60 59 02 47

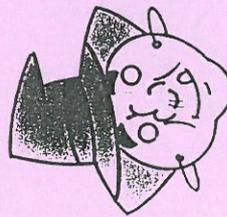
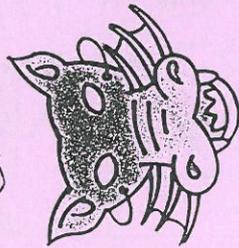
ANALYSE DE L'EAU

Le prélèvement réalisé le 23 Novembre 1995 à Nanon a révélé une teneur en nitrate de 33 mg/l (maxi autorisé 50 mg/l).

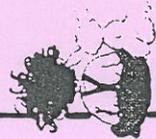
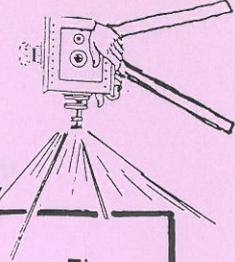
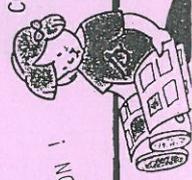
Conclusion de la direction de l'environnement :

"Eau conforme aux normes pour les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés".

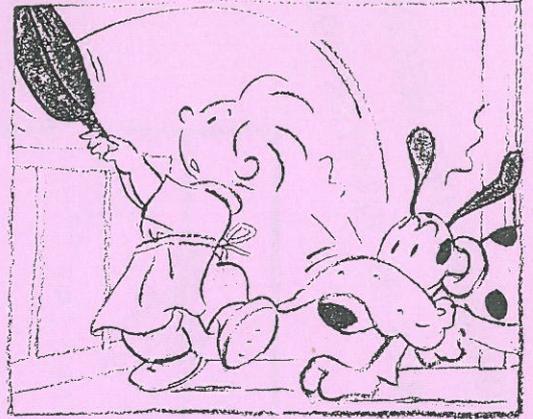
.../...



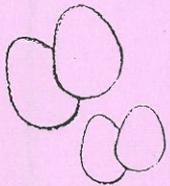
	MATIN	APRES - MIDI
MERCREDI 7 FEVRIER	<p>8h00 10h00 10h30</p> <p>ACCUEIL - JEUX LIBRES ***** COLLATION "LAIT + GATEAUX" *****</p> <p>FABRICATION D'UN MASQUE A PLUMES !</p> <p>JEU DE CONSTRUCTION</p>	<p>13h30 14h30</p> <p>TEMPS CALME *****</p> <p>SORTIE PISCINE</p> <p>GOUTER</p> <p>DEPART DE LA CANTINE A 13h30</p> <p>SORTIE THEATRE ! IL ETAIT UNE FOIS UN CONTE ... " LES AVENTURES DE BOLON LE LIEURE "</p> <p>GOUTER</p>
MERCREDI 14 FEVRIER	<p>8h00 10h00 10h30</p> <p>ACCUEIL - JEUX DIVERS ***** COLLATION PETITS ET GRANDS *****</p> <p>FABRICATION DE MASQUES A PARTIR D'UNE HISTOIRE</p> <p>MISE EN SCENE DE L'HISTOIRE POUR LES GRANDS</p>	<p>13h30 17h00 17h30</p> <p>TEMPS CALME *****</p> <p>APRES-MIDI RECREATIVE... REPRESENTATION DE LA PIECE ! PAR LES GRANDS</p> <p>GOUTER FAITES SAUTER LES CREPES</p>
MERCREDI 21 FEVRIER	<p>8h00 10h00 10h30</p> <p>ACCUEIL - JEUX LIBRES ***** COLLATION "LAIT + GATEAUX" *****</p> <p>FINITION DES MASQUES</p> <p>ATELIER CUISINE PATE A CREPES REPETITION DE LA PIECE</p>	<p>13h30 14h30</p> <p>TEMPS CALME *****</p> <p>APRES-MIDI RECREATIVE... REPRESENTATION DE LA PIECE ! PAR LES GRANDS</p> <p>GOUTER FAITES SAUTER LES CREPES</p>
MERCREDI 28 FEVRIER	<p>8h00 10h00 10h30</p> <p>ACCUEIL - JEUX DIVERS ***** COLLATION PETITS ET GRANDS *****</p> <p>DECOUVERTE D'UN MAGAZINE L'EXPLORER... L'IMAGER... A NOTRE FAÇON !</p> <p>JEU DE CONSTRUCTION</p>	<p>13h30 17h00 17h30</p> <p>TEMPS CALME *****</p> <p>APRES-MIDI RECREATIVE... REPRESENTATION DE LA PIECE ! PAR LES GRANDS</p> <p>GOUTER FAITES SAUTER LES CREPES</p>



" CREPES "



INGREDIENTS



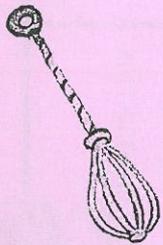
Tu pèses 250 g de farine

Tu prends 4 oeufs

Tu mesures dans le verre mesureur $\frac{1}{2}$ litre de lait

Tu prépares : dans un verre 1 cuillère à soupe d'huile
dans un ramequin $\frac{1}{2}$ sachet de levure

PREPARATION DE LA PATE



Tu prends un grand saladier, tu y mets la farine.

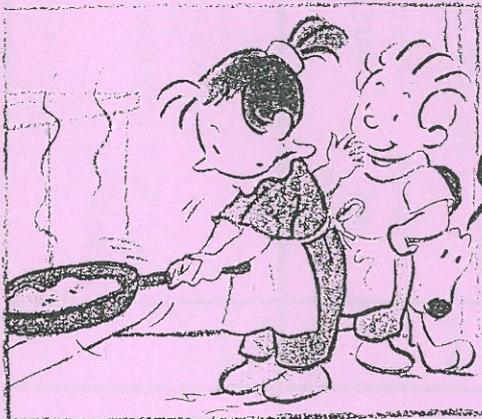
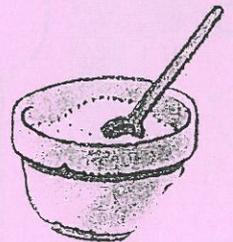
Ensuite tu formes avec ta cuillère un puits, dans lequel tu casses les oeufs.

Tu ajoutes un peu de lait.

Tu mélanges bien ta pâte, puis tu ajoutes la levure, l'huile, et tu y mets petit à petit le reste du lait.

Tu délaies bien ta pâte.

ATTENTION AUX GRUMEAUX...



Remplis une louche de pâte à crêpes et verse-la dans une poêle.

Retourne-la.

Graisse régulièrement la poêle avec un coton imbibé d'huile.



Vous voulez améliorer
la qualité de votre
confort électrique ?

Vous attendez des conseils
précis sur les aides
financières et l'utilisation
de votre chauffage ?

EDF

vous propose d'étudier
avec vous la meilleure solution
pour votre maison



Nous vous devons plus que la lumière

Financez votre confort
électrique à des conditions
très compétitives avec

PROJELEC

le prêt de votre confort électrique

EXEMPLE *

15 000 F
sur 3 ans
à **1,08 %**

Renseignez-vous
auprès de votre
Conseiller au
64 22 86 00
poste 327



Nous vous devons plus que la lumière

* Dans le cas de la réalisation de travaux et sous réserve d'acceptation de votre dossier par Cofidis, établissement financier. Mensualité hors assurance facultative de 423,64 F, coût total à crédit 15 251,04 F TEG annuel bonifié de 1,08 % avec une aide EDF de 2 000 F TEG annuel non bonifié de 10,56 % pour un prêt supérieur à 10 000 F, 12 % en-deça. Taux en vigueur au 01/01/95.

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
1	2		4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

1996



**St.GERMAIN LAVAL
GRAND* L**

**SAMEDI 3 FEVRIER O
20h 30 T**

FOOT* O

**ANTENNE PARABOLIQUE
SECHE LINGE
MAGNETOSCOPE
VTT, TELEVISEUR
et nombreux prix**

Buvette - Casse croute

SALLE DES FETES

Sortie du bourg, direction CHATENAY